



Accord avec les administrateurs et les éditeurs

SwissMosque offre aux administrateurs la possibilité de modifier les données de base des mosquées, de saisir des précisions sur les horaires de prière et d'envoyer des messages textuels push à leurs abonnés. Cette convention régit les droits et obligations des administrateurs dans l'application.

Cela inclut les points suivants, qui sont inclus dans les conditions générales d'utilisation. En signant, l'administrateur confirme avoir lu et accepté les conditions générales dans leur intégralité. Lien vers les conditions générales d'utilisation : <https://www.fids.ch/index.php/swissmosque/>

Sans acceptation et signature, le compte de l'administrateur ne peut pas être activé.

L'administrateur peut donner accès à son application à d'autres "éditeurs", tout en restant responsable des modifications et des activités de ces éditeurs.

Obligations des administrateurs

Les administrateurs et leurs éditeurs sont tenus de publier uniquement des informations et un contenu exacts. Ils doivent également détenir tous les droits sur ces informations et ce contenu.

Il est notamment interdit d'envoyer ou de publier un contenu raciste, discriminatoire, contraire aux bonnes mœurs ou autrement illégal (en particulier, relevant du droit pénal ou portant atteinte à la personnalité). Ceci inclut également le contenu des messages textuels et push et des notes journalières.

En outre, les administrateurs sont tenus de respecter les règles de leurs mosquées et de leurs fédérations. Les informations et le contenu d'une mosquée ainsi que les modifications correspondantes doivent être discutés au préalable avec les responsables de la mosquée (conseil d'administration de la mosquée) et approuvés par eux.

En cas de violation de ces obligations, la FIDS peut prendre immédiatement des mesures et engager des poursuites judiciaires.

Droits de la FIDS

La FIDS peut modifier les données de base des mosquées, publier des messages textuels quotidiens dans la vue des mosquées, envoyer des messages push aux utilisateurs finaux de toutes les mosquées enregistrées, définir les données des jours de fête / Bajram, voir le nombre total d'utilisateurs de l'application et désactiver les mosquées ou l'accès des administrateurs si nécessaire.

La FIDS est autorisée (en particulier en cas de violation des obligations des administrateurs et de leurs éditeurs) à supprimer à tout moment et sans indication de motifs tout contenu, à bloquer les administrateurs et/ou les éditeurs, à supprimer la mosquée concernée de SwissMosque ou à prendre d'autres mesures appropriées, y compris des mesures juridiques à l'encontre des personnes fautives.



Accord avec les administrateurs et les éditeurs

Responsabilité

La FIDS exclut sa responsabilité pour les dommages qui n'ont pas été causés intentionnellement ou par négligence grave, ou qui sont imputables à une utilisation abusive de SwissMosque. La responsabilité pour les dommages indirects ou consécutifs, tels que la perte de profit, les dépenses supplémentaires ou les réclamations de tiers, est également exclue. La responsabilité des auxiliaires de la FIDS est expressément exclue. La FIDS ne vérifie pas préalablement le contenu envoyé ou partagé sur SwissMosque. La responsabilité de toutes les informations, des messages push et des actions reste chez les administrateurs et leurs éditeurs, qui restent donc responsables et légalement responsables de leur contenu.

Admin

Association mère: _____

Mosquée: _____

Prénom / Nom: _____

Adresse e-mail: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Date: _____

Signature: _____

FIDS

Prénom / Nom: _____

Date: _____

Signature: _____